

# Référentiel de compétences et d'évaluation AMB

## Certificat de formation à la musicothérapie clinique

La certification proposée s'adresse notamment à des personnes exerçant dans le secteur du médical ou du médico-social souhaitant obtenir une spécialisation afin d'enrichir leur pratique.

Ainsi, le praticien en musicothérapie clinique est un professionnel de soin qui exerce une pratique spécifique fondée sur l'utilisation thérapeutique de la musique et du son. Il vise à favoriser l'expression et le mieux-être des personnes présentant des difficultés psychologiques, physiques ou sociales. Son travail s'effectue dans le champ des thérapies de soutien et de réadaptation. Ses suivis sont individuels ou en petits groupes et peuvent se réaliser au long cours. Pour cela, le praticien en musicothérapie doit acquérir des compétences spécifiques à cette pratique.

### REFERENTIEL DE CERTIFICATION

Description des compétences	Description de la procédure d'évaluation	
	Modalité(s)	Critères
<p><b>C1-Analyser, évaluer une situation et élaborer un diagnostic de prise en charge en musicothérapie</b></p> <p>1. Repérer, lors de la prise de contact avec la personne, sa problématique, et mesurer la pertinence d'une prise en charge, à partir des éléments et des moyens à la disposition du praticien.</p> <p>2. Identifier les étapes, les modalités et les outils nécessaires à la réalisation de l'entretien préalable et de son analyse.</p> <p>3. Repérer, analyser la souffrance et les attentes du patient et/ou de son représentant légal et (ou) d'autres intervenants concernés.</p> <p>4. Rechercher et analyser les différentes données nécessaires à l'élaboration du diagnostic en musicothérapie.</p> <p>5. Émettre et réajuster un 'programme d'intervention' en musicothérapie à partir des éléments suivants : diagnostic réalisé, degré de sévérité du trouble constaté, hypothèses d'évolution probables du trouble, et effets attendus de l'intervention en musicothérapie.</p> <p>6. Rédiger le compte-rendu de l'entretien préalable permettant de vérifier la pertinence d'une prise en charge en musicothérapie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation des connaissances théoriques par QCM en session 5</li> <li>• Évaluation théorico-clinique : savoir théorique et analyse de cas clinique en session 9</li> <li>• Évaluation de l'ensemble de cette compétence lors des différents stages par le maître de stage</li> <li>• Évaluation du mémoire professionnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualité des connaissances théoriques indispensables</li> <li>• Appréciation de la problématique de la personne rencontrée</li> <li>• Qualité de l'observation d'indices relevant de l'expression des symptômes et des ressources</li> <li>• Qualité de l'analyse des données et de l'élaboration du diagnostic</li> <li>• Qualité de l'élaboration des compte-rendu de séances</li> <li>• Pertinence d'un accompagnement en musicothérapie</li> </ul>
<p><b>C2-Élaborer et mettre en œuvre un projet de musicothérapie adapté à la situation du patient ou du groupe</b></p> <p>1. Définir et hiérarchiser les objectifs thérapeutiques en fonction des résultats de l'entretien préalable et des besoins.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation de la mise en place des stages en institution et notamment du</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertinence de la mise en œuvre de l'intervention</li> <li>• Pertinence de la définition des objectifs du projet</li> </ul>

<p>2. Définir les critères, les échéances et les outils d'évaluation permettant un suivi à partir des axes thérapeutiques choisis.</p> <p>3. Identifier les conditions nécessaires à la mise en œuvre du projet construit en collaboration avec les professionnels de santé, chaque patient et les 'aidants' (suivant le milieu de prise en charge).</p> <p>4. Identifier les interventions à conduire auprès du patient dans le cadre du projet en tenant compte du projet individuel du patient, de ses capacités de compréhension, d'investissement et d'appropriation.</p> <p>5. Identifier et mesurer les difficultés dans la mise en œuvre du projet et définir les solutions envisageables.</p> <p>6. Identifier les professionnels concernés par la mise en œuvre du projet.</p> <p>7. Formaliser par écrit le projet</p> <p>8. Définir les modalités et le calendrier de mise en œuvre du projet.</p> <p>9. Déterminer et adapter les supports nécessaires à l'intervention en répondant aux besoins des patients.</p> <p>10. Évaluer l'évolution du patient tout au long du projet d'intervention, et réajuster le projet si nécessaire.</p> <p>11. Évaluer les effets des interventions conduites par le praticien auprès du patient et/ou de son entourage et les analyser.</p>	<p>"projet professionnel" (90h) en autonomie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation des maîtres de stages sur les capacités du stagiaire à élaborer, proposer et conduire un projet</li> <li>• Évaluation sur cas clinique en session 9</li> <li>• Évaluation du mémoire professionnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertinence du choix des interventions et de leurs modalités de mise en œuvre</li> <li>• Pertinence du suivi et de l'évolution du patient</li> <li>• Pertinence de l'évaluation du projet</li> </ul>
<p><b>C3-Concevoir, conduire et évaluer une séance de musicothérapie</b></p> <p>1. Organiser et adapter les conditions d'accueil et d'installation nécessaires au bon déroulement de la séance.</p> <p>2. Définir le contenu de la séance en fonction de l'avancée du projet thérapeutique global et musicothérapeutique.</p> <p>3. Évaluer l'état psychologique du patient, ses capacités d'investissement, son évolution au cours des séances.</p> <p>4. Élaborer l'intervention en musicothérapie par la recherche de techniques et supports répondant aux besoins du patient.</p> <p>5. Ajuster, si besoin, les supports et outils, ainsi que la durée de la séance, en fonction des capacités psychiques et physiques du patient.</p> <p>6. Réactiver, restaurer ou maintenir les fonctions de communication verbale et non verbale ainsi que les fonctions psychiques,</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation pratique d'une séance filmée sur rédaction d'une synthèse clinique en session 10</li> <li>• Évaluations des différents stages et rapports de stages par les maîtres de stage</li> <li>• Évaluation du mémoire de fin d'étude</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertinence de l'organisation de la séance</li> <li>• Pertinence de la conduite de séance</li> <li>• Cohérence du contenu en lien avec le déroulement de la séance</li> <li>• Qualité de l'analyse de l'évolution des patients</li> </ul>

<p>psychocorporelles et cognitives relevant du champ d'intervention en musicothérapie.</p> <p>7. Concevoir et conduire une séance de groupe seul ou en co-animation.</p> <p>8. Analyser le déroulement de la séance et évaluer ses résultats.</p>		
<p><b>C4- Établir et entretenir une relation thérapeutique dans un contexte d'intervention en musicothérapie</b></p> <p>1. Accueillir, écouter et instaurer une relation de confiance avec le patient et son entourage.</p> <p>2. Adapter son attitude générale à la personne en fonction de sa pathologie, de son état psychologique, et de sa motivation.</p> <p>3. Expliquer au patient les effets attendus et les limites de l'intervention en musicothérapie en prenant en compte sa pathologie, sa problématique, son niveau de langage, ses capacités à communiquer, ses attentes</p> <p>4. Expliquer le déroulement de la prise en charge en musicothérapie, préciser son cadre, et s'assurer de l'adhésion du patient ou de son entourage.</p> <p>5. Informer le patient et/ou son entourage des modalités de l'intervention en musicothérapie, en fonction des objectifs du projet thérapeutique.</p> <p>6. Rechercher et/ou maintenir une alliance thérapeutique avec le patient tout au long de l'intervention.</p> <p>7. Observer et faciliter les interactions entre les participants à une séance de groupe ou d'accompagnement familial.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation de la capacité à établir et entretenir une relation thérapeutique en stage de professionnalisation et stage de « projet professionnel » par le maître de stage</li> <li>• Évaluation théorique sur le lien thérapeutique en session 5</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertinence de l'analyse de la dimension relationnelle dans une prise en charge en musicothérapie</li> <li>• Efficacité des relations mises en œuvre dans le contexte d'intervention en musicothérapie</li> <li>• Efficacité de l'échange avec le patient</li> </ul>
<p><b>C5- Organiser les activités et collaborer avec les professionnels de santé et les autres partenaires</b></p> <p>1- Organiser et planifier ses interventions en musicothérapie en tenant compte des limites de son champ professionnel, de ses responsabilités ainsi que des interventions conduites en simultané par d'autres professionnels.</p> <p>2. Identifier les missions des différents acteurs intervenant pour la prise en charge du patient, la nature des informations à leur transmettre.</p> <p>3. Orienter, si nécessaire, les patients vers d'autres professionnels ou d'autres</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation par le maître de stage de ces différentes compétences</li> <li>• Évaluation par le maître de stage de la capacité à travailler en équipe, à identifier la mission des différents professionnels, à faire des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertinence de l'identification et de la prise en compte du champ d'intervention des différents acteurs</li> <li>• Pertinence des modalités de la coopération et de collaboration mises en œuvre</li> <li>• Qualité de l'organisation du futur praticien en musicothérapie</li> </ul>

<p>compétences afin de veiller à la continuité des soins.</p> <p>4. Instaurer et maintenir des liaisons avec les autres professionnels de l'établissement.</p> <p>5. Développer et mettre en œuvre des activités ou des projets transversaux au sein de l'établissement.</p>	<p>restitutions de son activité</p>	
<p><b>C6- Concevoir et mettre en œuvre une prestation d'expertise et de conseil dans le domaine de la musicothérapie</b></p> <p>1-Adapter le bilan des prises en charge en musicothérapie et l'analyse des besoins en fonction des exigences administratives de l'établissement.</p> <p>2. Rédiger un bilan ou émettre un avis expert compréhensible pour un autre professionnel.</p> <p>3. Construire des méthodes et outils d'observation et d'analyse</p> <p>4. Présenter, expliciter et argumenter auprès des professionnels et partenaires concernés les préconisations d'accompagnement et (ou) de prise en charge en musicothérapie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation par le maître de stage de la capacité à adapter des outils en fonction du public et des exigences administratives</li> <li>• Évaluation par le maître de stage de la capacité à rédiger un écrit clair et lisible</li> <li>• Évaluation du mémoire sur la capacité à créer des outils d'observation et d'évaluation</li> <li>• Évaluation de la capacité de présentation orale lors de la soutenance du mémoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertinence de la méthodologie d'intervention</li> <li>• Pertinence de l'argumentation</li> </ul>
<p><b>C7- Gérer et organiser une structure professionnelle en optimisant les ressources disponibles</b></p> <p>1. Organiser l'espace professionnel utilisé par le praticien.</p> <p>2. Organiser les plannings, les rendez-vous et la répartition des activités.</p> <p>3. Choisir du matériel adapté à la structure et aux activités.</p> <p>4. Utiliser des logiciels de gestion spécifiques (dossier informatisé, prise de rendez-vous, statistiques d'activité...).</p>	<p>Évaluation du maître de stage de la capacité d'organisation et d'adaptation aux outils présents dans l'établissement du stagiaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des règles de gestion administrative de l'établissement</li> <li>• Autonomie dans l'organisation</li> </ul>
<p><b>C8-Analyser, évaluer et faire évoluer sa pratique professionnelle</b></p> <p>Le futur praticien en musicothérapie doit :</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation de la capacité à analyser et évaluer sa propre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertinence de l'analyse de la pratique professionnelle</li> </ul>

<ol style="list-style-type: none"> <li>1. S'interroger et analyser sa pratique professionnelle auprès d'un superviseur.</li> <li>2. Confronter sa pratique professionnelle à celle de ses pairs, de l'équipe ou d'autres professionnels.</li> <li>3. Adapter sa pratique professionnelle et réajuster ses interventions en fonction de l'analyse effectuée.</li> <li>4. Identifier les domaines de formation personnelle à développer visant le perfectionnement de sa pratique.</li> <li>5. Intégrer les acquis et adapter si nécessaire sa pratique.</li> <li>6. Analyser les résultats et l'impact de la formation sur la pratique professionnelle.</li> <li>7. Identifier et suivre l'évolution des connaissances scientifiques et empiriques ainsi que celle des pratiques cliniques professionnelles.</li> <li>8. Analyser sa pratique professionnelle au regard de l'actualisation des connaissances, des valeurs professionnelles, de l'éthique, de la déontologie, des priorités de santé publique, des évolutions de la société et du monde de la santé.</li> </ol>	<p>pratique dans les rapports de stages et mémoire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation de la capacité à prendre en considération les conseils de pratique professionnelle proposés par le maître de stage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertinence de la démarche d'analyse critique concernant les interventions en musicothérapie</li> <li>• Pertinence de la démarche de développement professionnel continu</li> </ul>
<p><b>C9-Réaliser des activités d'études cliniques, de recherches scientifiques et de veille informationnelle</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Formuler un questionnement scientifique, permettant de dégager les objectifs de la recherche.</li> <li>2. Planifier et conduire une action de recherche de manière individuelle et en groupe.</li> <li>3. Identifier les organismes à consulter et les rôles des partenaires mobilisables dans le cadre de la recherche.</li> <li>4. Élaborer un protocole de recherche.</li> <li>5. Identifier, sélectionner et utiliser les bases de données scientifiques.</li> <li>6. Analyser et synthétiser les articles scientifiques et évaluer leur impact potentiel sur la pratique professionnelle ou sur la recherche conduite.</li> <li>7. Conduire une recherche bibliographique.</li> <li>8. Élaborer une communication orale et rédiger un rapport et un mémoire de recherche.</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation des rapports de stages comprenant observations et analyses</li> <li>• Évaluation du mémoire de fin d'études portant sur une étude clinique rencontrée en stage professionnel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Autonomie dans le travail et la recherche</li> <li>• Qualité de la recherche d'informations</li> <li>• Pertinence de la méthode de recherche</li> <li>• Conformité de la méthode de recherche avec les bonnes pratiques professionnelles</li> <li>• Qualité de la production</li> </ul>